

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix septembre à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LONGWY SUR LE DOUBS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Pierre THIÉBAUT.

PRÉSENTS : BAILLY Sylvain, BOBET Myriam, CHARTON Laurent, CLAVIER Dominique, DURY Lionel, JEANNEAUX Jean-Claude, LAPORTE Jocelyne, LOGRE Jean-Louis, PEGUILLET Laurence, ROBERT Jean-Marie et THIÉBAUT Pierre.

ABSENTS EXCUSES : BOGNON Céline (pouvoir à Myriam BOBET).

ABSENT : BOISSON Isabelle, POULEAU Valérie.

SECRETAIRE : PEGUILLET Laurence.

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE :

- de fixer le prix du stère à 6 € pour la saison d'affouage 2018/2019.
- que les frênes situés à Grange blanche ne seront pas compris dans les lots pour cette saison.
- que les laissez-passer habitants et invités seront distribués le mercredi 19 septembre et le samedi 22 septembre de 15 h à 18 h à la mairie et qu'un document explicatif sera distribué à chaque habitant dès cette semaine.
- d'octroyer une indemnité d'un montant minimum de 500 € à M. BACHELET Daniel pour compenser la perte de terrain sur sa parcelle ZN n°132 à HOTELANS.
- d'attribuer la parcelle en LAUBEPIN ZN n°83 d'une superficie de 11 ares à M. Sylvain DANIEL suite à la mise à la retraite de M. Jacques GIRARD.

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 23h15.

Le Maire



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'P. Thiébaut', written over a horizontal line.

Pierre THIÉBAUT